Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

# RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St./11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

# Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

## Issuing Office - Bureau de distribution

Armoured Vehicles - Life Extension/Prolongation de vie, véhicules blindés
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage Phase III 6C1
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet			
Pieces de rechange Leo 2FOV			
Solicitation No N° de l'invitat	ion	Date	
W8486-149537/A		2014-08	-01
Client Reference No N° de ré W8486-149537	férence du client	•	
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$BL-260-24611	férence de SEAG		
<b>File No N° de dossier</b> 260bl.W8486-149537	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° VI	МЕ
Solicitation Closes	- L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2014-09-12			Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B.  Plant-Usine:   Destination	: Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adress Beaulé, Martine	ser toutes questions à:		yer Id - Id de l'acheteur Obl
Telephone No N° de téléphor	ne	FAX No.	- N° de FAX
(819) 956-0674 ( )		(819) 95	66-0648

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	er au nom du fournisseur/
Signature	Date



Public Works Canada	Public Works and Government Services T Canada g	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	Docum	Document No.W8486-149537/A See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions
Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination		Invoice Code - Code burcomptable	Invoice Address - Adresse de facturation
W248A	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE BLDG 236 EAST END	AL DEFENCE	W1941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFSD MONTREAL
	195 AVE&82ND ST			BOX 4000 STN K
	EDMONTON			MONTREAL
	Alberta			Quebec
	T5J4J5			H1N3R9
	Canada			Canada
WB941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	AL DEFENCE	W1941	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	CFSD MONTREAL			CFSD MONTREAL
	6363 RUE NOTRE DAME ST E.	ST E.		BOX 4000 STN K
	MONTREAL			MONTREAL
	Quebec			Quebec
	H1N3V9			H1N3R9
	Canada			Canada

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	cs et Serv taux Cana	ices da			Document No.W8486-149537/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/ FOB Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
	NSN - NNO: 5360-12-182-8290 RESSORT, HELICODIAL, COMPRESSION NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8286 Part No N° de la partie: 1,6X12,5X53,5DIN2098	CON	WB941	W1941	120	Each	XXXXXXXXX	↔	See Herein	
2	NSN - NNO: 4010-12-368-5906   CABLE METALLIQUE   NSCM/CAGE - COF/CAGE: D4394   Part No N° de la partie: 16311-002	90	WB941	W1941	09	Each	XXXXXXXXXX	\$	See Herein	
<i>ε</i>	NSN - NNO: 4320-12-382-9031   SUPPORT 	31	WB941	W1941	10	Each	xxxxxxxxx	\$	See Herein	
4	NSN - NNO: 4320-12-382-9008   SUPPORT   .   NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871   Part No N° de la partie:   SK1239-187000.001.0	80	WB941	W1941	11	Each	XXXXXXXXX	\$	See Herein	

*	Public Works and Government Services Travaux pu Ganada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	ices Ida			Document No.W8486-149537/A		Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	l Bescription	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/f FOB, Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
v	NSN - NNO: 2590-12-369-4870 CONTROLEUR, HYDRA	WB941	W1941		Each	XXXXXXXXX	€9	See Herein	
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D9448  Part No N° de la partie: 2300232-066000.000.0								
9	NSN - NNO: 2540-12-368-4803 GUIDE, CEINTURE SECURITAIRE  . NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1131 Part No N° de la partie: AFG074035-02	WB941	W1941	15	Each	XXXXXXXXX	€9	See Herein	
	NSN - NNO: 2510-12-368-2379 DEFLECTEUR, VEHICULE  . NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No N° de la partie: 2300436-187202.000.0	W248A	W1941	4	Each	XXXXXXXXXX	S	See Herein	
∞	NSN - NNO: 3040-12-367-9896 LEVIER, COMMANDE A DISTANCE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No N° de la partie: 2300397-031126,000.0	WB941	W1941	20	Each	XXXXXXXXX	€	See Herein	
6	NSN - NNO: 3040-12-367-9896 LEVIER, COMMANDE A DISTANCE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No N° de la partie: 2300397-031126,000.0	WB941	W1941	10	Each	XXXXXXXXX	€9	See Herein	
01	NSN - NNO: 3040-12-364-5286 LEVIER, COMMANDE A DISTANCE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No N° de la partie: 2300397-031120.002.0	WB941	W1941	20	Each	XXXXXXXXX	<b>S</b>	See Herein	
111	NSN - NNO: 3040-12-364-5286 LEVIER, COMMANDE A DISTANCE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871	W248A	W1941	10	Each	XXXXXXXXX	<del>\$</del>	See Herein	

Page 4 of - de 14 Line Item Detail - Détails de l'article

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services
Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Del. Offered Liv. offerte Delivery Req. Livraison Req. See Herein Plant/Usine Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM ↔ XXXXXXXXX Destination U. of I. U. de D. Each 19 atý até Inv. Code Fact. W1941 WB941 Dest. Code Dest. 3040-12-364-5285 2300397-031120.002.0 2300397-031122.000.0 NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 LEVIER, COMMANDE A DISTANCE Part No. - N° de la partie: Part No. - N° de la partie: Description NSN - NSN Item Article 11 12

Canada	gouveri	gouvernementaux Canada Dest. Code	Inv.		- - - -	Unit Price/Prix unita FOB/FAM
Article	: :	Dest.	Fact.	Oté	U de D	Destination

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	ics et Serv Itaux Cana	rices ada			Document No.W8486-149537/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	Description		Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/ FOB Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
13	NSN - NNO: 3040-12-364-5285 LEVIER, COMMANDE A DISTANCE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No N° de la partie: 2300397-031122.000.0	285	W248A	W1941	6	Each	XXXXXXXXX	↔	See Herein	
14	NSN - NNO: 3040-12-364-5284 LEVIER, COMMANDE A DISTANCE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No N° de la partie: 2300397-031121.000.0	284	WB941	W1941	19	Each	XXXXXXXXX	<i>⇔</i>	See Herein	
15	NSN - NNO: 3040-12-364-5284  LEVIER, COMMANDE A DISTANCE  NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871  Part No N° de la partie: 2300397-031121.000.0	284	W248A	W1941	6	Each	XXXXXXXXXX	\$	See Herein	
16	NSN - NNO: 4730-12-362-0946 COLLIER, TUYAU  NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8286 Part No N° de la partie: DIN3017-A-20-32X9-W2	946	W248A	W1941	20	Each	XXXXXXXXX	∽	See Herein	

See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Part - Partie 1 of - de 2 Del. Offered Liv. offerte Delivery Req. Livraison Req. See Herein See Herein See Herein Plant/Usine Unit Price/Prix unitaire S S S FOB/FAM XXXXXXXXX XXXXXXXXX XXXXXXXXX Destination U. of I. U. de D. Each Each Each 20 24 20 atý até W1941 W1941 W1941 Inv. Code Fact. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada WB941 WB941 WB941 Dest. Code Dest. Η CEINTURE DE SECURITE, RETRACTABLE ENSEMBLE DE COMMANDE, POUSSER ET CEINTURE DE SECURITE RETRACTABLE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1131 NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1131 Part No. - N° de la partie: Part No. - N° de la partie: Public Works and Government Services Canada NSN: P2540-20-A0F2216 NSN: P2590-20-A0F2215 NSN: P2540-20-A0F2214 Description AFG075997-07 AFG075489-11 IRER Item Article 18 19 17

NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1131

Part No. - N° de la partie:

AFG075997-13

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

							VOIL Parti	VOIL Partie 2 pour Clauses et Conditions	et Conditions
mo#		Dest.	Inv. Code	740	1 06 1	Unit Price/l FOB	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	o o o care de la care	Pos. 0370 100
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
20	COUVERCLE PROTECTEUR, CEINTURE DE	WB941	W1941	20	Each	XXXXXXXXXX	€	See Herein	
	DECORITE NSN: P2540-20-A0F2213								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1131								
	Part No N° de la partie:							•	
	AFG074660-02								
21	CEINTURE DE SECURITE, VEHICULE	WB941	W1941	9	Each	XXXXXXXXX	\$	See Herein	
	NSN: P2540-20-A0F2208								
	•								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1131								
	Part No N° de la partie:								
	AFG076773-12								
22	ENSEMBLE DE COMMANDE, POUSSER ET T	WB941	W1941	30	Each	XXXXXXXXX	\$	See Herein	
	IRER			•					
	NSN: P2590-20-A0F2206			•					
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1131			•					
	Part No N° de la partie:								
	AFG075489-28								

Item Article	Document	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Oté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination Pla	rix unitaire FAM Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Reg.	Del. Offered Liv. offerte
23	LOCK, CEINTURI	WB941	W1941	12	Each	XXXXXXXXX	<i>S</i> 9	See Herein	
	LE NSN: P2540-20-A0F2205								
	• NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1131 Part No N° de la partie: AFG074013-06								
24	NSN - NNO: 9905-12-148-7363 SIGNE DE CIRCULATION NSCM/CAGE - COF/CAGE: C0820 Part No N° de la partie:	W248A	W1941	23	Each	XXXXXXXXX	€	See Herein	
	0-50		11041		1	AAAAAAAAA	6		
25	NSN - NNO: 4730-12-151-9548  TE POUR TUBE DE BROSSAGE  NSCM/CAGE - COF/CAGE: C4309  Part No N° de la partie:  84071/2401	WB941	W1941	ν	Each	XXXXXXXXX	<b>∞</b>	See Herein	
7 26	NSN - NNO: 2590-12-175-8802  PONTET DE FIXATION  -	WB941	W1941	42	Each	XXXXXXXXX	₩.	See Herein	
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No N° de la partie: 2300006-262012.00.0								
27	NSN - NNO: 4730-12-176-5597  DEMI-RACCORD, DEMONTAGE RAPIDE  NSCM/CAGE - COF/CAGE: D2580  Part No N° de la partie: 626740725501	WB941	W1941	49	Each	XXXXXXXXX	&	See Herein	
28	NSN - NNO: 4720-12-177-1172 TUYAUTRIE NON METALLIQUE, FLEXIBLE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1028 Part No N° de la partie: 2ST8A2A3-510P111AB1	W248A	W1941		Each	XXXXXXXXX	8	See Herein	
29	NSN - NNO: 2510-12-178-5642 AILE VEHICULE NSCM/CAGE - COF/CAGE: C8189	W248A	W1941	2	Each	XXXXXXXXX	S	See Herein	

*	Public Works and Government Services Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	ervices anada			Document No.W8486-149537/A	Š	Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 auses and Conditions Clauses et Conditions
Item		Dest. Code	Inv. Code		U. of I.	Unit Price/ FOB	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Reg Del Offered	Del Offered
Article	Description	Dest.		o de	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
29	Part No N° de la partie: 2300109-187010.000.0								
30	NSN - NNO: 4720-12-180-4109	D W W 248A	4 W1941	.1	Each	XXXXXXXXXX	<b>∽</b>	See Herein	
	TUYAU, NON METALLIQUE, FLEXIBLE	3LE							
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D2497								
	Part No N° de la partie:								
	GA608-11								

Document No.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

Part - Partie 1 of - de 2	See Part 2 for Clauses and Conditions	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions
.W8486-149537/A		

						20:-Q 7:		Voir Fartie z pour Ciauses et Conditions	s et conditions
1	c	Code	Code	Š	-		FOB/FAM	200	Po20#90
Article	de Description	Dest.	Fact.	Qté,	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
31	NSN - NNO: 4730-12-181-2343	W248A	W1941	9	Each	XXXXXXXXXX	<del>\$</del>	See Herein	
	JOINT TOURNANT HYDRAULIQUE			•					
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D9695								
	Part No N° de la partie:								
	F22LCK1-8PK4								
32	NSN - NNO: 4010-12-328-5295	WB941	W1941	12	Each	XXXXXXXXXX	\$	See Herein	-
	CHAINE EQUIPEE			•					
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D3800			•					
	Part No N° de la partie:								
	7902589								
33	NSN - NNO: 4730-12-198-8862	W248A	W1941	40	Each	XXXXXXXXXX	\$	See Herein	
	COLLIER TUYAU								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8286								
	Part No N° de la partie:								
	DIN3017-A-160-180X13								
34	NSN - NNO: 2590-12-196-3014	WB941	W1941	9	Each	XXXXXXXXXX	\$	See Herein	
	SUPPORT A BATTRIE								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: D9448								
	Part No Nº de la partie:								
	2300172-061210.000.0								

*	Public Works and Government Services Travaux pu Canada gouvernem	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	ices Ida			Document No.W8486-149537/A		Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	Part - Partie 1 of - de 2 auses and Conditions Clauses et Conditions
Item Article	n le Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/ FOE Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM on Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
35	O: 259 A BATTRIE	W248A	W1941		Each	XXXXXXXXX	€9	See Herein	
	Part No N° de la partie:   2300172-061210.000.0								
36	NSN - NNO: 3120-12-192-6087 COUSSINET NSCM/CAGE - COF/CAGE: C1901 Part No N° de la partie: S18PA3XM	W248A	W1941	10	Each	XXXXXXXXX	<b>&amp;</b>	See Herein	
37	NSN - NNO: 2510-12-188-2666 SUPPORT  . NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No N° de la partie: 1222553	W248A	W1941	8	Each	XXXXXXXXX	<b>∽</b>	See Herein	
38	NSN - NNO: 2590-12-187-9775 SUPPORT, CABLE  . NSCM/CAGE - COF/CAGE: D1871 Part No N° de la partie: 2300109-970495.000.0	W248A	W1941	4	Each	XXXXXXXXX	<b>∽</b>	See Herein	
39	NSN - NNO: 2590-12-187-9770 SUPPORT  NSCM/CAGE - COF/CAGE: C2311 Part No N° de la partie: 2300109-970400.087.0	W248A	W1941	12	Each	XXXXXXXXX	<b>∽</b>	See Herein	
40	NSN - NNO: 4730-12-181-2343 JOINT TOURNANT, HYDRAULIQUE NSCM/CAGE - COF/CAGE: D8293 Part No N° de la partie: 4469	WB941	W1941	16	Each	XXXXXXXXX	<b>∽</b>	See Herein	
41	NSN - NNO: 6240-12-120-7952 LAMPE A INCANDESCENCE	W248A	W1941	500	Each	XXXXXXXXXX	<del>\$</del>	See Herein	

Document No.W8486-149537/A See Part 2 for Clauses and Conditions
Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Public Works and Government Services

Canada

gouvernementaux Canada

							VOII FAILIE 2 DOUI CIAUSES EL COILUILIONS	
Item		Dest. Code	Inv. Code	Qtv	U. of I.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Red	Del. Offered
Article	le Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
4	NSCM/CAGE - COF/CAGE: C7535							
	Part No N° de la partie:							
	7061657	· <u> </u>						

See Part 2 for Clauses and Conditions Document No.W8486-149537/A

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

								Voir Parti	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	s et Conditions
			Dest.	inv.			Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item Article	Description	otion	Code Dest.	Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	yr Aw Plant/Usine	Delivery Req. Del. Offered Livraison Req. Liv. offerte	Del. Offered Liv. offerte
42	42 NSN - NNO: 6240	6240-12-120-7952	WB941	W1941	1000	Each	XXXXXXXXXX	\$	See Herein	
	LAMPE A INCANDESCENCE	NCE								
	NSCM/CAGE - COF/CAGE: C7535	GE: C7535								
	Part No N° de la partie:	a partie:								
	1794140				•					

W8486-149537/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-149537

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

260bIW8486-149537

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# **TABLE DES MATIÈRES**

# PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- Accords commerciaux

# PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Note à l'intention des soumissionnaires
- 3. Présentation des soumissions
- 4. Demandes de renseignements en période de soumission
- 5. Lois applicables
- 6. Base de paiement
- 7. Livraison
- 8. Description et tracabilité
- 9. Assurance de la traçabilité du code otan des fabricants (COF)
- 10. Fournisseurs étrangers (TPS/TVH/TVQ)

# PARTIE 3 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- Méthode de sélection

## **PARTIE 4 – ATTESTATIONS**

- 1. Attestations
- 2. Attestations préalables à l'attribution du contrat

# PARTIE 5 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

# **SECTION A - ADMINISTRATION**

- A1. Exigences relatives à la sécurité
- A2. Responsables
- A3. Clauses et conditions uniformisées
- A4. Attestations
- A5. Lois applicables
- A6. Contrat de défense
- A7. Ordre de priorité des documents

#### **SECTION B - BESOINS**

- B1. Besoin
- B2. Matériel
- B3. Durée du contrat
- B4. Clauses du guide des CCUA
- B5. Préparation pour la livraison
- B6. Expédition au canada -MDN livraison au point d'origine

W8486-149537/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-149537

File No. - N° du dossier 260blW8486-149537

Amd. No. - N° de la modif.

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

OR

B6. Expédition à l'étranger - MDN - livraison au point d'origine

SECTION C - FINANCE

C1. Paiement

C2. Instructions relatives à la facturation

W8486-149537/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-149537

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

260bIW8486-149537

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

# 1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

# 2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous "Détails de l'article".

# 3. Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

W8486-149537/A

n

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149537

260blW8486-149537

# PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

# 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions</u> uniformisées d'achat

(https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-unif ormisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

1.1 Le document 2003 (2014/06/26) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

# 1.2 Clauses du guide des CCUA

B1000T	2014/06/26	Condition du matériel - soumission
B3000T	2006/06/16	Produits équivalents
C3011T	2013/11/06	Fluctuation du taux de change

#### 2. Note à l'intention des soumissionnaires

- a) Cette demande de proposition (DDP) est rédigée de façon à être similaire à tout contrat qui pourrait en résulter. Ainsi, les mots "contrat" ou "entrepreneur" devraient se lire similairement à "contrat subséquent" ou "entrepreneur potentiel" respectivement.
- b) Aucun changement aux propositions ne sera accepté après la date de clôture de la demande de proposition.
- c) Les frais engagés pour la préparation et la présentation de votre offre en réponse à la présente demande ne seront pas remboursés par le Canada.

# 3. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées <u>UNIQUEMENT AU MODULE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS DE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA (TPSGC)</u> au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

# 4. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins <u>cinq (5)</u> jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque

Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-149537/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149537

260blW8486-149537

question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

# 5. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

# 6. Base de paiement

# 6.1 Entrepreneur établi au Canada

L'entrepreneur devra soumettre des prix unitaires fermes en dollars canadiens (CAD) ou Euro (€). Les droits de douanes et les taxes d'accise canadiens compris et toutes les autres applicables exclues, FCA, Franco Transporteur (établissement de l'entrepreneur \* ) conformément aux Incoterms 2000.

\* Il est demandé aux soumissionnaires de spécifier, ci-dessus, l'emplacement où aura lieu la livraison FCA.

# 6.2 Entrepreneur établi à l'étranger

L'entrepreneur devra soumettre des prix unitaires fermes en dollars canadiens (CAD) ou Euro (€). Les droits de douanes, les taxes d'accise canadiens et toutes les autres taxes applicables exclues, FCA, Franco Transporteur (établissement de l'entrepreneur \*\*) conformément aux Incoterms 2000.

Lieu / point de livraison:	Lieu /	point de	livraison:	
----------------------------	--------	----------	------------	--

- \*\* Il est demandé aux soumissionnaires de spécifier, ci-dessus, l'emplacement où aura lieu la livraison FCA.
- 6.3 Pour les fins de la demande de soumissions, les soumissionnaires qui ont une adresse au Canada sont considérés comme étant des soumissionnaires établis au Canada, et les

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

W8486-149537/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149537

260blW8486-149537

soumissionnaires qui ont une adresse à l'extérieur du Canada sont considérés comme étant des soumissionnaires établis à l'étranger.

## 7. Livraison

La livraison est souhaitée le plus tôt possible. Les soumissionnaires sont priés d'indiquer la date de livraison offerte aux pages "Détails de l'article", sous la colonne "livraison offerte".

# 8. Description et traçabilité

- a) La description des articles d'approvisionnement peut être faite sous forme abrégée. La description complète est du domaine public. Le numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO) peut comprendre un ou des numéros de pièce en plus de celui qui est indiqué dans la description d'un article. Il incombe au soumissionnaire de se reporter au NNO puis de déterminer tout autre numéro de pièce qui peut répondre aux exigences du NNO. Les numéros de pièces avec un code CCR/CVR 5-9, 6-9 OU D-9 ne sont pas des numéros de pièces acceptables.
- b) **Traçabilité** Les articles offerts ne doivent pas être identifiés comme étant produits par un Code de l'OTAN des Fabricants (COF) à moins qu'ils soient produits par ce fabricant ou par son fabricant/fournisseur attitré. **C'est la responsabilité du soumissionnaire** de s'assurer que lui-même et/ou son fournisseur soient légalement autorisés à fabriquer les pièces qui nous sont offertes.

# 9. Assurance de la traçabilité du code OTAN des fabricants (COF)

Dans le cadre de la présente demande de soumissions, les COF précisés (il peut y en avoir un ou plusieurs) désignent les seuls fournisseurs approuvés pour les numéros de pièce correspondants.

Lorsque le soumissionnaire propose de fournir les pièces correspondant aux numéros précisés, il ne devra offrir que le matériel correspondant aux COF précisés pourvu que les numéros des pièces figurent dans des documents prouvant qu'elles proviennent directement de fournisseurs approuvés par l'OTAN.

Advenant que le soumissionnaire propose de fournir les pièces correspondant aux numéros précisés et qu'il ne peut pas prouver qu'elles proviennent directement du fournisseur approuvé ou que les numéros de pièces fournies n'ont pas été autorisées, par écrit, par le fournisseur approuvé, le soumissionnaire devra désigner l'autre fabricant des pièces correspondant aux numéros, sans mentionner le COF.

Les articles fournis dans le cadre du présent contrat peuvent faire l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer qu'un article provient directement du fabricant désigné par le code OTAN spécifié pour cet article ou qu'un article a été fourni avec l'autorisation écrite de ce fabricant, le Canada pourra prendre les mesures suivantes :

a) soit résilier le contrat pour défaut d'exécution en ce qui a trait à cet article, retourner l'article à l'entrepreneur aux risques et aux frais de ce dernier et exiger de l'entrepreneur le remboursement immédiat des coûts de réapprovisionnement et des autres coûts

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation} \\ W8486-149537/A$ 

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149537

260blW8486-149537

engagés par le Canada, y compris les coûts supplémentaires liés à la production accélérée des articles de remplacement;

b) soit conserver l'article et exiger de l'entrepreneur le paiement immédiat d'un montant correspondant à la différence entre les coûts engagés par l'entrepreneur pour la production de l'article, tels que calculés par le Canada, et les coûts qui, de l'avis du Canada, auraient été engagés par l'entrepreneur s'il avait obtenu et fourni un article en tout point identique à celui commandé par le Canada aux termes du présent contrat.

# 10. Fournisseurs étrangers (TPS/TVH/TVQ)

Tous les contrats octroyés à des fournisseurs étrangers qui prévoient la livraison à l'extérieur du Canada, n'inclueront pas la TPS/TVH et la TVQ.

W8486-149537/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-149537

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

260bIW8486-149537

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# PARTIE 3 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 1. Procédures d'évaluation

Les soumissions seront évaluées conformément à la méthode de sélection précisée ci-après.

## 2. Méthode de sélection

Pour être jugée recevable, une soumission doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires suivantes de la présente invitation :

- 1. Exigence technique (NNO, numéro de pièce ou substitut/équivalent)
- 2. Toutes les autres clauses, modalités et conditions stipulées dans la présente DDP

Les soumissions ne répondant pas à toutes les exigences obligatoires seront éliminées. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par article.

Pour fin d'évaluation, les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollar canadien au taux d'échange de la Banque du Canada applicable à la fermeture de la demande de proposition.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-149537/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149537

File No. - N° du dossier 260blW8486-149537

80-14953 / 20UDI W 8480-14

## **PARTIE 4 – ATTESTATIONS**

#### 1. Attestations

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

# 2. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. À défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

# 2.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

# 2.2. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail</u>.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des «\_soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

W8486-149537/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-149537

File No. - N° du dossier 260blW8486-149537

# **PARTIE 5 – CLAUSES DU CONTRAT**

#### **SECTION A - ADMINISTRATION**

# A1. Exigences relatives à la sécurité

Ce marché ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

# A2. Responsables

#### 2.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Martine Beaulé
Agente d'approvissonement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Secteur des projets de défense & des Grands Projets
Place du Portage, Phase III, 6C1
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : (819) 956-0674 Télécopieur : (819) 956-0648

Courriel: martine.beaule@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

# 2.3 Représentants de l'entrepreneur

Nom : Téléphone : Télécopieur : Courriel :					
Pour le suivi de la livraison :					
Nom :					
Téléphone :					
Télécopieur :					
Courriel:					

Pour les renseignements généraux :

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

W8486-149537/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149537

260blW8486-149537

## A3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

# 3.1 Conditions générales

2010A (2014/06/26), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### A4. Attestations

#### 4.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

# A5. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur dans la province de l'Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

#### A6. Contrat de défense

Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense, L.R.C. 1985, ch. D-1, et est régi par cette loi.

Le droit de propriété sur les travaux ou les matériaux, pièces, travaux en cours ou achevés, appartient au Canada, libre et quitte de tout privilège, réclamation, charge, sûreté ou servitude. Le Canada peut, à tout moment, retirer, vendre ou aliéner les travaux en tout ou en partie conformément à l'article 20 de la Loi sur la production de défense.

# A7. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- (a) Les articles du contrat:
- (b) 2010A (2014/06/26), Conditions générales Biens (complexité moyenne);
- (c) La soumission de l'entrepreneur datée du \_\_\_\_\_

W8486-149537/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - Nº du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-149537 260blW8486-149537

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

## **SECTION B - BESOINS**

#### B1. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous "Détails de l'article".

## B2. Matériel

Le matériel fourni doit être neuf et conforme à la plus récente version du dessin, de la spécification et/ou du numéro de pièce pertinent, en vigueur à la date de clôture de la demande de soumissions.

#### B3. Durée du contrat

# 3.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_

(L'entrepreneur doit aviser l'autorité contractuelle s'il ne peux pas livrer les articles à temps)

# B4. Clauses du guide des CCUA

D5545C	2010/08/16	ISO 9001:2008 - Systèmes de management de la qualité -
		Exigences (CAQ C) - (tout les items)
D3010C	2014/06/26	Livraison de marchandises/produits dangereux
D6010C	2007/11/30	Palettisation
D2025C	2013/11/06	Matériaux d'emballage en bois
B7500C	2006/06/16	Marchandises excédentaires

# B5. Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer tout les articles pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer individuellement les articles 17,19,23 et 28 Tous les autres articles doivent être emballés par quantité

## B6. Instructions d'expédition (MDN) - entrepreneur établi au Canada

- La livraison doit s'effectuer FCA franco transporteur l'établissement de l'entrepreneur selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désigné par le ministère de la Défense nationale (MDN). Le Canada est responsable par la suite du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.
- 2. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit contacter le centre de coordination suivant de la logistique intégrée du MDN par téléphone, télécopieur ou courriel afin d'arranger l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

W8486-149537/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149537

260bIW8486-149537

Centre de coordination de la Logistique intégrée (CCLI)

Téléphone : 1-877-877-7423 (sans frais)
Télécopieur : 1-877-877-7409 (sans frais)
Courriel: ILHQOttawa@forces.gc.ca

- 3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au centre de coordination de la logistique intégrée du MDN :
  - (a) le numéro du contrat;
  - (b) l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
  - (c) la description de chaque article;
  - (d) le nombre de pièces et le type d'emballage (par ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
  - (e) le poids et les dimensions réels de chaque pièce, y compris le poids brut;
- (f) les détails complets sur les matières dangereuses selon les exigences du mode de transport applicable et les certificats nécessaires à l'expédition dûment signés, en vertu des dispositions du Code maritime international des marchandises dangereuses, du Règlement de l'Association du transport aérien international ou du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada, ainsi qu'une copie de la fiche signalétique.
- 4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport.
- 5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens avant d'avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du centre de coordination de la logistique intégrée du MDN.
- 6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
- 7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété sur les biens ainsi que les risques encourus doivent être transférés au Canada après un délai de trente (30) jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme ou trente (30) jours suivant la date de livraison spécifiée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

OU

B7. Instructions d'expédition (MDN) - entrepreneur établi à l'étranger

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

W8486-149537/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149537 260blW8486-149537

260bl

 La livraison doit s'effectuer FCA franco transporteur l'établissement de l'entrepreneur selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désigné par le ministère de la Défense nationale (MDN). Le Canada est responsable par la suite du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.

 Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit contacter le centre de coordination suivant de la logistique intégrée du MDN par téléphone, télécopieur ou courriel afin d'arranger l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.

Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)

Téléphone 1-877-447-7701 (sans frais)
Télécopieur 1-877-877-7409 (sans frais)
Courriel : ILHQottawa@forces.gc.ca

OU

Logistique intégrée du Royaume Uni (LIRU) Téléphone : 011-44-1895-613023,

011-44-1895-613024, ou

Télécopieur : 011-44-1895-613047

Courriel: CFSUEDetUKMovement@forces.gc.ca

De plus, l'entrepreneur doit envoyer au LIRU le formulaire «Shipping Advice and Export Certificate », dûment complété, par courriel à : CFSUEDetUKMovement@forces.gc.ca.

La livraison de tout article excédant 600 livres sterling (GPB) exportés du Royaume-Uni et de l'Irlande sera dédouané par le MDN selon les nouveaux systèmes britanniques d'exportation et de tarifs douaniers "Her Majesty's Customs & Excise (HMCE) New Export Systems (NES) ". L'entrepreneur doit respecter les exigences de " HMCE " en s'enregistrant auprès de cette organisation ou en laissant le soin à un transitaire d'assurer l'entrée des envois au Canada. Une copie imprimée de la section " Export Declaration " dans les " NES ", indiquant clairement le numéro " Declaration Unique Consignment Reference Number ", doit l'entrepreneur et jointe à l'envoi. L'entrepreneur doit s'assurer être fournie par que cette procédure est exécutée pour tout le matériel, qu'il s'agisse d'exportation d'articles d'achat initial ou d'articles de réparation et de révision. " HMCE " autorisera l'Unité de soutien des Forces canadiennes (Europe) à expédier les biens seulement si la procédure a été suivie de façon intégrale et convenable par l'entrepreneur.

OU

Logistique intégrée de l'Europe (LIE)

Téléphone: +49-(0)-2203-908-5304 ou 2748

Courriel: ILEA@forces.gc.ca

- 3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au centre de coordination de la logistique intégrée du MDN :
  - a) le numéro du contrat;

 $\label{eq:wave_solution} \mbox{Solicitation No. - $N^{\circ}$ de l'invitation} \\ W8486-149537/A$ 

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

W8486-149537

260blW8486-149537

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
- c) la description de chaque article;
- d) le nombre de pièces et le type d'emballage (par ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
- e) le poids et les dimensions réels de chaque pièce, y compris le poids brut;
- f) une copie de la facture commerciale (conformément à l'article 4 de la clause C2608C du guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat) ou une copie du formulaire CI1, Facture des douanes canadiennes, de l'Agence des services frontaliers du Canada;
- g) les codes de la « Schedule B » (pour l'exportation) et les codes du tarif douanier harmonisé (pour l'importation);
- h) le certificat d'origine de l'Accord libre-échange nord-américain (conformément à l'article 2 de la clause C2608C), applicable seulement aux États-Unis et au Mexique);
- i) les détails complets sur les matières dangereuses selon les exigences du mode de transport applicable, les certificats nécessaires à l'expédition dûment signés, en vertu des dispositions applicables du Code maritime international des marchandises dangereuses, du Règlement de l'Association du transport aérien international, ou du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada, ainsi gu'une copie de la fiche signalétique.
- 4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport et des documents douaniers.
- 5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens sans avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du point de contact en matière de logistique intégrée du MDN.
- 6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
- 7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété sur les biens ainsi que les risques encourus doivent être transférés au Canada après un délai de trente (30) jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme ou trente (30) jours suivant la date de livraison spécifiée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

W8486-149537/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

260bl

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8486-149537 260blW8486-149

File No. - N° du dossier 260blW8486-149537 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# **SECTION C - FINANCE**

## C1. Paiement

# 1.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un(des) prix unitaire(s) ferme(s) précisé(s) dans les détails de l'article, franco transporteur (FCA) à l'établissement de l'entrepreneur) conformément aux Incoterms 2000. TPS/TVH et la TVQ sus.

# 1.2 Clauses du guide des CCUA

C6000C	2011/05/16	Limite de prix
H1001C	2008/05/12	Paiements multiples
C2801C	2011/05/16	Cote de priorité - entrepreneur canadien
C2800C	2013/01/28	Cote de priorité - entrepreneur américain
C2608C	2012/07/16	Documentation des douanes canadiennes
D0050C	2007/05/25	Certificat d'utilisateur final

## C2. Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a) I'original et un exemplaire au consignataire;
  - b) un (1) exemplaire à :

Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Direction générale des Approvisionnements Secteur des projets de défense et des grands projets Place du Portage, Phase III, 6C1 11, rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5

À l'attention de : Martine Beaulé

c) un (1) exemplaire au :

Quartier général de la Défense nationale Immeuble Mgén George R. Pearkes 101, promenade Colonel By Ottawa (Ontario) K1A 0K2

À l'attention de: à déterminer